

**DELEGATION DE MONSIEUR DIDIER CAZABONNE**

**D-2011/342**

**Coopération décentralisée Bordeaux-Oran (Algérie). Projet « Jeunes formés : jeunes, action, responsabilité, espoir pour la protection, la valorisation et la promotion du patrimoine » - JARE II. Autorisation. Décision.**

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, les villes de Bordeaux et d'Oran sont liées par un accord de jumelage et de coopération depuis le 7 décembre 2003. Nous avons accueilli le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran en mars dernier, afin de définir les nouvelles pistes de coopération, notamment en matière de patrimoine, de rénovation urbaine, de culture, d'économie et de jeunesse pour les années à venir.

Parmi les projets et actions mis en œuvre, l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux et l'Association oranaise Santé Sidi El Houari ont développé, en 2009 et 2010, le projet « jeunes formés : action, responsabilité, espoir » (JARE I).

Le nouveau projet « Jeunes, Action, Responsabilité, Espoir pour la protection, la valorisation et la promotion du patrimoine » (JARE II) est le prolongement de JARE I.

Pour rappel, ces projets s'inscrivent dans les objectifs du Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie / Jousour (PCPA) programme soutenu financièrement par le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). Il vise à « contribuer à renforcer les capacités individuelles et collectives des associations algériennes qui agissent au bénéfice de la jeunesse et de l'enfance, à soutenir le dialogue entre elles ainsi qu'avec les pouvoirs publics et à concourir à accroître l'impact des actions des associations pour l'amélioration de la situation de la jeunesse et de l'enfance en Algérie ».

L'objectif global du projet est de promouvoir, protéger et valoriser le patrimoine matériel et immatériel en encourageant les jeunes à se former, à s'engager dans l'animation socioculturelle et à se mobiliser pour faire l'apprentissage théorique et pratique de l'exercice de la citoyenneté.

Ce projet a deux objectifs principaux, à savoir :

- La promotion de comportements citoyens par la formation de jeunes leaders « pairs-éducateurs » par des animateurs professionnels oranais et bordelais (60 jeunes pairs éducateurs oranais formés pour mener des actions de communication et d'éducation au Patrimoine et 10 animateurs socioculturels bordelais formés à l'accompagnement de 10 pairs éducateurs oranais)
- Le développement et le renforcement du pôle socioculturel de l'association Santé Sidi El Houari à Oran.

La Ville de Bordeaux a décidé d'apporter un soutien financier à l'association Santé Sidi el Houari pour la mise en place de ce projet d'un montant total de 90 000 Euros qui se déroulera en 2011 et 2012 par l'octroi d'une subvention de 10 000 Euros pour 2011 et de 9 000 Euros pour 2012.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire à :

- attribuer deux subventions de 10 000 € pour l'année 2011 et 9 000 € pour l'année 2012 à l'association Santé Sidi El houari pour la mise en place et la réalisation de ce projet,
- signer la convention, ci-jointe, relative à ce projet.

Cette dépense sera imputée sur le budget 2011 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041  
– Compte 6574 – Enveloppe 020376 – CEX: RINTER – CRB: RINTER

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. CAZABONNE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, comme vous le savez Bordeaux et Oran sont jumelées depuis le 7 décembre 2003.

Nous avons récemment accueilli M. Mohamed Hassan(?), le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran en mars dernier et avec lui nous avons défini les nouvelles pistes de coopération, notamment en matière de patrimoine, de rénovation urbaine, de culture, d'économie et de jeunesse pour les années à venir.

Parmi les projets qui ont été mis en œuvre, l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux et l'Association oranaise Santé Sidi El Houari ont développé en 2009 et 2010 un projet qu'on a baptisé JARE, « Jeunes Formés : Action, Responsabilité, Espoir. »

Le nouveau projet qui vous est présenté aujourd'hui est dans son prolongement. Nous le baptisons JARE II.

Ce projet qui est financé par le Ministère des Affaires Etrangères, par l'Association Française de Développement et par le Comité Français pour la Solidarité Internationale vise à renforcer les capacités des associations algériennes qui agissent pour l'amélioration de la situation de la jeunesse et de l'enfance en Algérie.

Ce projet a deux objectifs principaux, à savoir :

La promotion de comportements citoyens par la formation de jeunes leaders « pairs éducateurs » par des animateurs professionnels oranais et bordelais (60 jeunes pairs éducateurs oranais formés pour mener des actions de communication et d'éducation au patrimoine et 10 animateurs socioculturels bordelais formés à l'accompagnement de 10 pairs éducateurs oranais).

Il s'agit, Monsieur le Maire, mes chers collègues, d'apporter un soutien financier à l'Association Santé Sidi El Houari pour un montant total de projet de 90.000 euros.

Je vous propose donc de voter une subvention de 10.000 euros pour 2011 et de 9.000 euros pour 2012.

Si vous le permettez, Monsieur le Maire, je voudrais juste ajouter quelques mots.

Il y a quelques jours après votre visite d'Etat à Alger vous avez tenu à passer par Oran. Je vous ai présenté deux animateurs du centre de Santé Sidi El Houari. J'ai été vraiment très ému et satisfait de voir ce qui a été réalisé dans ce centre.

Je l'avais visité. J'avais vu 60 jeunes qui étaient complètement déscolarisés, désocialisés, pour certains primo-délinquants. Ils ont été repris en main grâce à notre association des quartiers de Bordeaux et aux moniteurs formés au centre Sidi El Houari. J'ai vu des jeunes respectueux, formés à la citoyenneté, travaillant bien, respectueux de leur matériel.

Monsieur le Maire, parfois on ne mesure pas tout à fait l'importance et l'utilité de notre coopération décentralisée, mais là j'étais fier de ce que nous avons fait.

**M. LE MAIRE.** -

Merci. Cette visite à Oran a en effet été très marquante. Nous avons très bien accueillis par le Houari(?) d'Oran et par le Président du Conseil Municipal.

J'ai pu moi-même rencontrer des jeunes à l'institut Culturel Français. Certains d'entre eux travaillaient sur l'aménagement urbain, sur l'architecture, sur la conduite des opérations d'aménagement. J'ai été impressionné de voir affichée sur un mur une des fiches de conduite d'opération que nous utilisons dans l'administration municipale pour suivre nos projets. Donc l'effort de coopération technique, si je puis dire, ou de formation est très positif.

Autre moment fort c'est lorsque ces jeunes nous ont montré une initiative qu'ils ont prise récemment en créant à Oran une journée du patrimoine inspirée de ce qui se fait en France et à Bordeaux. On voyait gravissant la colline vers les vestiges de l'Oran du 14<sup>ème</sup> ou du 15<sup>ème</sup> Siècle des milliers de gens qui participaient à cette célébration du patrimoine. C'est là qu'on voit que notre coopération décentralisée est extrêmement riche, riche surtout en relations humaines.

Pas d'oppositions, je pense, à cette autorisation ?

Pas d'abstentions ?

Merci.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX, L'ASSOCIATION  
SANTÉ SIDI EL HOUARI ET L'ASSOCIATION DES CENTRES D'ANIMATION DE  
QUARTIERS DE BORDEAUX POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET INTITULÉ :  
« JEUNES FORMÉS : JEUNES, ACTION, RESPONSABILITÉ, ESPOIR POUR  
LA PROTECTION, LA VALORISATION ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE »  
JARE II

Entre la ville de Bordeaux représentée par M. Alain Juppé, Maire de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération N° XXXX du Conseil Municipal, en date du XXXX et reçue à la Préfecture le XXXX,

Et

L'association Santé Sidi El Houari, représentée par M. Kamel Berekssi, Président, domiciliée Polyclinique Jean Kraft, 4 rue Jean Kraft, Miramar, Oran, ALGERIE,

Et

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux, représentée par M. Marc Lajugie, Président, domiciliée 10 rue Vilaris – B.P. 50 – 33032 BORDEAUX Cedex.

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT

La ville de Bordeaux et la ville d'Oran ont signé, le 7 décembre 2003, un accord de jumelage et de coopération.

Parmi les projets et actions mis en œuvre, l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux et l'association oranaise Santé Sidi El Houari ont développé, avec le soutien du Ministère français des Affaires Étrangères et la Ville de Bordeaux, le projet « jeunes formés : action, responsabilité, espoir » (JARE I) en 2009 et 2010.

Le nouveau projet « Jeunes, Action, Responsabilité, Espoir pour la protection, la valorisation et la promotion du patrimoine » (JARE II) est le prolongement de JARE I.

L'objectif global du projet est de :

Promouvoir, protéger et valoriser le patrimoine<sup>(1)</sup> matériel et immatériel compris dans son sens large en encourageant les jeunes à se former et exercer l'animation socioculturelle et se mobiliser pour faire l'apprentissage théorique et pratique de l'exercice de la citoyenneté.

*(1) Le patrimoine constitue l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel, historique et humain héritées du passé, commun à une collectivité qui doit le préserver et l'enrichir pour le transmettre aux générations suivantes. Il ne peut pas appartenir à une seule personne, il ne peut pas être acheté ou vendu.*

Ce projet a deux objectifs principaux, à savoir :

- la promotion de comportements citoyens par la formation de jeunes leaders « pairs-éducateurs » par des animateurs professionnels oranais et bordelais,
- le développement et le renforcement du pôle socioculturel de l'association Santé Sidi El Houari à Oran.

L'objectif spécifique est de :

Renforcer les capacités cognitives et matérielles de jeunes des deux rives, dans l'objectif de promouvoir et mettre en œuvre une stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine par des actions d'information, d'éducation et de mobilisation dans une démarche interculturelle d'éducation

et d'échanges « *jeunes pour jeunes* » (jeunes pairs éducateurs oranais et animateurs socioculturels bordelais).

Aussi dans le cadre des actions de coopération décentralisée avec la ville d'Oran, la ville de Bordeaux apportera un soutien financier à l'Association Santé Sidi El Houari pour la mise en place d'un projet intitulé « Jeunes, Action, Responsabilité, Espoir pour la protection, la valorisation et la promotion du patrimoine » (JARE II), réalisé en partenariat avec l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux.

#### CECI AYANT ETE EXPOSE IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

##### Article 1 – Objet

Ce projet s'inscrit dans les objectifs du Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie / Jousour (PCPA, programme soutenu financièrement par le Ministère des Affaires Etrangères), de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), à savoir « contribuer à renforcer les capacités individuelles et collectives des associations algériennes, qui agissent au bénéfice de la jeunesse et de l'enfance, de soutenir le dialogue entre elles ainsi qu'avec les pouvoirs publics et concourir à accroître l'impact des actions des associations pour l'amélioration de la situation de la jeunesse et de l'enfance en Algérie.

Ce projet concerne 60 jeunes pairs éducateurs oranais formés pour mener des actions de communication et d'éducation au Patrimoine et 10 animateurs socioculturels bordelais formés à l'accompagnement de 10 pairs éducateurs oranais.

Le projet mettra en œuvre :

- En matière de création des outils pédagogiques : des outils et des méthodologies dynamiques de formation de pairs éducateurs pour l'éducation au patrimoine co-construits au cours d'un séminaire de préparation de la formation par des experts d'Oran et de Bordeaux organisé à Bordeaux en juillet 2011,
- En matière de formation des jeunes : 60 jeunes pairs éducateurs oranais en respectant la parité (30 jeunes de Santé Sidi El Houari et 30 jeunes d'autres associations), formés pour mener des actions de communication et d'éducation au Patrimoine, pendant une semaine à Oran (en septembre 2011 et début 2012) et 10 animateurs socioculturels bordelais formés à l'accompagnement de 10 pairs éducateurs oranais,
- En matière d'éducation : 150 jeunes d'Oran de 15 à 25 ans (en respectant la parité) et 200 jeunes de 12 à 17 ans de Bordeaux seront éduqués et initiés aux gestes essentiels de la préservation et de la promotion du Patrimoine dans ses différentes déclinaisons (octobre / novembre 2011),
- En matière d'information : à partir de juin 2011 et durant 15 mois, 50 actions seront organisées, 6000 jeunes informés dans la wilaya d'Oran et hors wilaya<sup>(2)</sup> sur la préservation et la valorisation du Patrimoine,
- En matière de supports de communication : une caravane itinérante sillonnera la wilaya d'Oran et d'autres wilayas, dotée d'un bus spécial habillé et équipé de moyens audio visuels et de mascottes humaines symbolisant les différents thèmes du Patrimoine,
- En matière de préservation du cadre de vie : un système pilote de tri sélectif sera opérationnel dans le quartier de Sidi El Houari en vue d'impliquer, éduquer ses habitants, valoriser les déchets biologiques (compost) et améliorer ainsi la qualité de l'environnement.
- En matière d'échanges interculturels : un film documentaire sera réalisé à partir des témoignages de tous les acteurs du projet, au cours des activités tout au long du déroulement du projet coréalisé par les deux associations.

- En matière d'évaluation et de visibilité du projet : un séminaire de clôture sera organisé en 2012, pour évaluer, capitaliser et médiatiser le projet en présence de représentants des acteurs du projet.

#### Article 2 – Répartition des objectifs

- L'Association Santé Sidi El Houari s'assigne l'obligation de la mise en œuvre de ce projet et assurera l'évaluation du projet, par la rédaction d'un rapport d'évaluation.
- La ville de Bordeaux s'assigne d'apporter son soutien financier à l'Association oranaise Santé Sidi El Houari pour la mise en œuvre de ce projet, par l'octroi d'une subvention de 10 000 euros pour l'année 2011.
- L'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux s'assigne l'obligation :
  - de co-construire le programme de formation en associant deux cadres et deux animateurs socioculturels qui participeront au séminaire de préparation à Bordeaux,
  - de co-animer le stage de formation de 60 « pairs éducateurs » à Oran,
  - de coordonner la formation pratique à Bordeaux de 10 jeunes oranais,
  - de participer à l'évaluation du projet.

#### Article 3 – Répartition du budget

Au regard du budget retenu pour l'ensemble du projet, le montant total des dépenses liées à ce projet pour 2011 et 2012 s'élève à 89 998,96 euros. Le plan de financement s'établit de la façon suivante :

Dépenses	Coût total (en euros)
1. Ressources humaines (bruts)	
1.1 Personnels gestionnaires	6 512,08
1.2 Personnels formateurs	
1.2.1 ACAQB (3)	9 295,42
1.2.4 SDH	1 330,04
1.3 Per diem *	
1.3.1 Experts Oranais	2 008,10
1.3.2 Experts Bordelais	1 764,66
1.3.3 Pairs éducateurs	5 720,19
1.3.4 Participants formation	2 878,64
1.3.4 Animation des bénévoles	5 451,97
<b>Sous-total Ressources humaines</b>	<b>34 961,10</b>
2. Déplacements **	
2.1. Trajets à l'étranger	10 107,52
2.2. Visas	1 440,00
2.3 Carburants	757,22
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>12 304,74</b>
3. Équipement, matériel et fournitures	24 210,33
<b>Sous-total Matériel et fournitures</b>	<b>24 210,33</b>
4. Locaux et assurances	77 1 717,37
<b>Sous-total locaux et assurances</b>	<b>1 717,37</b>

5. Autres coûts, services (dont communication)	5 601,68
Sous-total autres coûts, services	5 601,68
6. Autres	3 230,80
Sous-total Autre	3 230,80
7. Imprévus	3 281,04
Sous-total Imprévus	3 281,04
8. Coûts administratifs	4 691,89
Sous-total coûts administratifs	4 691,89
<b>TOTAL</b>	<b>89 998,96</b>

\* Les per diems (frais de mission par jour) couvrent le logement, les repas, et les menues dépenses.

\*\* les déplacements comprennent les frais d'avion, bateau, train, véhicule (frais d'essence), bus ou taxi.

Le financement pour 2011 et 2012 se présente ainsi pour la réalisation du projet :

PCPA	49 500,00 €
Santé Sidi El Houari	12 203,55 €
Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux	9 295,41 €
Mairie Bordeaux 2011	10 000,00 €
Mairie Bordeaux 2012	9 000,00 €
<b>Total</b>	<b>89 998,96 €</b>

#### Article 4 – Mise à disposition des moyens

La ville de Bordeaux s'engage à verser à l'Association Santé Sidi El Houari la somme de 10 000 € pour la mise en œuvre de ce projet en 2011.

#### Article 5 – Conditions d'utilisation

L'Association Santé Sidi El Houari s'engage à utiliser cette somme pour organiser les actions prévues et assurer la coordination générale du projet.

#### Article 6 - Prise d'effet – Durée de la convention

La convention prendra effet à la signature de la présente convention et s'achèvera à la remise du rapport d'évaluation par l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux.

#### Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non respect par les partenaires de la convention de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la ville de Bordeaux à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

#### Article 8 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de la ville de Bordeaux.

#### Article 9 – Assurances

L'assurance assistance médicale et la responsabilité civile des jeunes oranais sont à la charge de l'Association Santé Sidi El Houari.

L'assurance assistance médicale et la responsabilité civile des cadres des centres d'animation de quartiers de Bordeaux sont à la charge de l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux.

#### Article 10 – Compétence juridictionnelle

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

#### Article 11 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- Par la ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33077 BORDEAUX Cedex,
- Par l'Association pour la réhabilitation du vieil hôpital de Sidi El Houari, Polyclinique Jean Kraft, 4 rue Jean Kraft, Miramar, Oran, ALGERIE,
- Par l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux, 10 rue Vilaris B.P. 50 – 33032 BORDEAUX Cedex.

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux, en 3 exemplaires, le XXXX

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'Association Santé Sidi El Houari	Pour l'Association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux
Alain Juppé Maire	Kamel Bereksi Président	Marc Lajugie Président